

## Règles générales et précautions d'utilisation du TOULINDAC II

### Avant chaque sortie

- Vérifier, avant toute sortie le niveau d'huile moteur (le niveau sur la jauge doit se situer (au milieu) entre le mini et le maxi ; ne pas ajouter d'huile pour atteindre le niveau maxi, sous peine de provoquer un auto-allumage. Attention, la vidange moteur se réalise toutes les 100 heures ; prévenir le responsable du bateau, si dépassement ! Vérifier le niveau d'huile à l'inverseur (le bon niveau se situe, jauge placée et non vissée, à 1 cm au dessus du pied de jauge-huile minérale 15W40 – ¼ de litre au total)
- Compartiment moteur et état général : vérifier avant toute sortie l'état de propreté ; consigner sur le livre de bord toutes anomalies.
- Prendre connaissance des commentaires laissés par vos prédécesseurs sur le livre de bord
- Avant votre départ, notez sur le livre de bord les noms et prénoms des personnes embarquées
- Avant chaque sortie, il est impératif d'enlever l'ensemble des cadenas (sécurité oblige !)

### Pendant votre navigation

- Dès que vous naviguez sous voiles, il est impératif de laisser la manette de commande en position embrayée et en marche AR ; ceci est vrai lorsque vous êtes sur un mouillage ou dans un port.
- Mouillage sur ancre / utilisation du guindeau électrique : le guindeau ne doit s'utiliser que si il est accompagné du moteur (descente ou remontée avec télécommande). Au mouillage, il convient d'assurer la chaîne ou le câblot au taquet (passage par le davier). A la remontée du mouillage, il est nécessaire de s'appuyer sur la marche avant du moteur pour éviter de faire reposer la totalité de l'effort de traction sur le guindeau. Couper l'alimentation (disjoncteur dans chambre AR bâbord) du guindeau quand il n'est plus utilisé

### Après chaque sortie

- Remplir, après chaque sortie, le réservoir en GO (pour éviter tout phénomène de condensation)
- Compartiment moteur : après chaque sortie, enlever l'excès d'huile (légère fuite au carter) ; utiliser l'absorbant (bocal) situé sous la couchette AR bâbord
- Remplir le livre de bord, indiquer l'index d'arrivée moteur (attention, les vidanges moteur se réalisent toutes les 100 heures > prévenir le responsable du bateau, si nécessaire)
- Après chaque sortie, remettre et fermer l'ensemble des cadenas (radeau de survie, baille à mouillage\*, coffre cockpit) ; \* Si le bateau est laissé à un mouillage, ne pas fermer avec les cadenas la baille.
- Après chaque sortie, ou si vous vous absentez du bateau, rentrez le moteur d'annexe à l'intérieur ; le positionner debout et l'assurer avec un bout au niveau de la cuisine.

## **Après chaque sortie (suite)**

- Après chaque sortie, fermer l'ensemble des vannes (sauf celle de prise d'eau de mer – refroidissement moteur). Si vous décidez de fermer cette dernière, vous devez consigner cette opération dans le livre de bord et placer une étiquette sur la clé moteur.
- Après chaque sortie, relâcher toutes les tensions (bosses de ris, bordure de GV, nerfs de chute et pataras)
- Avant de quitter le bateau, couper les 3 coupe-circuits sectionneurs à basculer, rentrer à l'intérieur la bouée couronne et le feu à retournement, vérifier la fermeture de tous les hublots, placer les capots sur les instruments (intérieur et extérieurs), vérifier le nombre et le positionnement judicieux des pare-battages ; ne pas tendre à fond les amarres (gardes, et surtout les pointes et traversiers), attacher la barre franche au centre.
- Fermer le robinet de gaz (coffre extérieur cockpit)

## **Avant et après chaque sortie**

- Vérifier, sous les planchers avant et après chaque journée de navigation, si présence d'eau, actionner pompe de cale (tableau électrique) – une pompe manuelle est aussi disponible sous la couchette AR bâbord -, éponger et essuyer.

## **Consignes générales d'entretiens**

- L'accastillage (taquets,...) doit être remplacé par le MODELE D'ORIGINE (marque, taille, entraxe, capacité...).
- Aucun trou ne doit être réalisé sans l'accord du responsable de bateau.
- Aucun accastillage n'est ajouté sans l'accord du responsable de bateau

## **Visite sécurité**

- Contrôle des filières, ...
- Chandeliers : présence et état des axes et anneaux brisé, ...
- Contrôle des balcons.
- Contrôle des lignes de vies (même si déposé).
- Contrôle de l'étai : dispositifs d'arrêts, état général, fixation au mat...
- Contrôle du pataras : dispositifs d'arrêts, état général, fixation au mat...
- Contrôle des pontets de haubans et bas haubans.
- Contrôle haubans et bas haubans (dispositif d'arrêt, état général ...), y compris reprise dans la cabine.
- Contrôle des coupelles aluminium sur barres de flèches supérieures (oxydation ...).
- Pompes de cales, vérifier le fonctionnement.
- Contrôle du circuit de gaz (flexible, robinet ...).
- Contrôle visuel de l'étanchéité du circuit de gasoil.
- Contrôle des courroies et tension
- Contrôle du matériel de sécurité (présence, péremption, état ...), en fonction de la réglementation de l'année à venir.
- Entre autre : gilets automatiques, fusées, pharmacie, tourmentin ... (liste détaillée à établir chaque année).
- Contrôle du matériel non obligatoire, mais nécessaire à la navigation (compas de relèvement, vérification et étalonnage du sondeur, ... fonctionnement du GPS).
- Contrôle du pied de mât (oxydation, passage des cables ...).

- Contrôle des boulons de quille (oxydation, ...).
- Contrôle du hale bas de bôme
- Contrôle du palan d'écoute de grand Voile
- Fonctionnement de la VHF (émission et réception).
- Contrôle des feux de navigation.
- Date révision radeau de survie

**Le respect de ces règles n'ayant pour but que de garder notre bateau dans l'état où nous l'avons eu.**